



HAAC

N° 07 HAAC/16/P

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poursuivant la série de prise de contact avec les organisations professionnelles de la presse, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), a eu une séance de travail avec le nouveau bureau de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), le lundi 08 août 2016 au siège de la HAAC à Lomé.

La délégation de l'OTM était conduite par son Président, M. Aimé EKPE.

Les échanges ont porté notamment sur le partenariat riche et fécond que la HAAC voudrait instaurer avec l'OTM au service de la presse togolaise.

D'autres questions relatives à la consolidation et à la protection de la liberté de la presse, à la définition du statut du journaliste, à l'exercice du métier de journaliste et de technicien de la communication et au fonctionnement des médias, ont été également abordées au cours de cette rencontre.

Dans le cadre du renforcement leur partenariat, la HAAC, l'institution de régulation et l'OTM, l'instance d'auto-régulation ont décidé de relancer les discussions visant à l'actualisation et à la signature d'un protocole de co-régulation.

La mise en œuvre du protocole de co-régulation, une des recommandations des Etats Généraux de la presse, permettra à la HAAC et à l'OTM de travailler à faire revenir la confiance dans le secteur de la presse au Togo.

Par ailleurs, la rencontre a également donné l'occasion à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et à l'Observatoire Togolais des Médias, d'inviter les professionnels de la communication au respect de la déontologie et de l'éthique de leur métier en vue de la promotion du professionnalisme, des valeurs citoyennes, de l'unité nationale et de la paix.

Un appel à l'union et à la solidarité des organisations professionnelles de la presse, ainsi qu'au renforcement de la confraternité au sein de la profession, a été lancé à cette occasion.

Fait à Lomé, le 08 août 2016

Le Président de la HAAC



Pitang TCHALLA